

# Demande de compte utilisateur

## «Soutien»

Titre :                                    Monsieur                                    Madame                                    Autre

Nom : ..... Prénom : .....

Entreprise : .....

Adresse : .....

NPA / Ville : .....

Canton : ..... Téléphone : .....

E-mail : .....

Le compte d'utilisateur « Soutien » est personnel et non transférable.

## Demande de l'expert-e CECB :

Nom : ..... Prénom : .....

ID : ..... Société : .....

Par la présente, je demande un compte utilisateur pour la personne « soutien » susmentionnée. Nous confirmons par notre signature que celle-ci et moi-même avons pris connaissance des règlements CECB et des conditions d'utilisation annexées au présent document et que nous les approuvons.

Lieu, Date : .....

Signature de l'expert-e :

Signature de la personne soutien :

---

---

Veuillez envoyer le formulaire dûment rempli à l'association CECB : [cecb@cecb.ch](mailto:cecb@cecb.ch).

Le compte utilisateur est créé dans l'outil CECB et les informations d'accès sont envoyées directement à l'e-mail personnel ci-dessus. L'expert-e CECB peut ensuite inviter la personne « soutien » sur ses projets.

## 1. Objet

Les présentes conditions d'utilisation définissent les modalités des accès « soutien » de l'outil CECB mentionnés dans le dernier alinéa de l'art. 5 du Règlement des produits CECB.

## 2. Définition et utilisation

Un accès « soutien » permet à la personne soutien d'être invitée par l'expert-e CECB sur des projets spécifiques. Ce compte est destiné exclusivement à la saisie des données de base d'un projet et ne peut pas être utilisé pour publier des CECB ou des rapports de conseil.  
Les CECB Plus établis avec cet accès ne sont pas comptabilisés pour les certifications avec mentorat.

## 3. Demande de l'ouverture des accès

Le formulaire de demande d'accès « soutien » doit être adressé à [cecb@cecb.ch](mailto:cecb@cecb.ch).  
Chaque compte soutien doit être associé à une adresse mail personnelle spécifique à l'utilisateur-riche (excluant les adresses de type info@, contact@, etc.).  
Un accès « soutien » peut être partagé avec plusieurs expert-e-s CECB. Un-e expert-e CECB peut demander plusieurs accès « soutien ».

## 4. Restrictions

La création de projets à partir de l'accès « soutien » n'est pas autorisée.  
Conformément à l'article 5 du Règlement des produits, l'utilisation du service de support est strictement réservée à l'expert-e CECB. La personne soutien ne peut donc pas faire appel à la Helpdesk.

## 5. Sécurité

Les informations d'accès « soutien », y compris le nom d'utilisateur et le mot de passe, sont strictement personnelles et ne doivent pas être divulguées à des tiers.

## 6. Responsabilité

Le nom de la personne soutien n'apparaît pas sur le document CECB. L'expert-e CECB est responsable de l'exactitude des données saisies sur son projet.